

**Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la motion du 23 novembre 2010 de MM. Olivier Fiumelli, Guy Dossan, Rémy Burri, Adrien Genecand, Georges Queloz, M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel et Linda de Coulon: «Chassons les dealers de la plaine de Plainpalais à coup de lampadaires».**

**Rapport de Alain de Kalbermatten.**

La commission s'est réunie le 2 mai 2011, sous la présidence de M. Christian Zaugg. Les notes de séances ont été prises par M. Jorge Gajardo Muñoz, que le rapporteur remercie pour la qualité et la grande diligence de ses travaux.

**Rappel de la motion**

Considérant:

- qu'avec la fin de la première partie des travaux, l'allée centrale de la plaine de Plainpalais (entre le rond-point et la rue de l'Ecole-de-Médecine) est redevenue une voie de passage importante pour les piétons, notamment pour les habitants du quartier de Mail-Jonction;
- qu'à la nuit tombée, le milieu de la plaine de Plainpalais est plongé dans l'obscurité;
- que cette obscurité favorise les activités des dealers;
- que tout un chacun peut constater, n'importe quel soir, que la plaine de Plainpalais est devenu un haut lieu de deal;
- que les dealers et leurs «clients» génèrent de l'insécurité et des sentiments d'insécurité tout aussi inacceptables;
- les débats, sur le même sujet, que ce Conseil a déjà eus avec la motion M-712 «Une ville plus éclairée est une ville plus sûre», malheureusement refusée en 2008;
- que les problèmes d'insécurité appellent des réponses proportionnées et rapides,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'installer, dans les plus brefs délais, des lampadaires dans l'allée centrale de la plaine de Plainpalais, afin que ce cheminement piétonnier redevienne un lieu de passage entre deux quartiers de notre ville, en toute sécurité.

## **Séance du 5 mai 2012**

### *Audition du motionnaire M. Adrien Genecand*

Introduisant la motion M-952 au nom de ses signataires, M. Genecand rappelle que la question de l'éclairage de la traversée centrale de la plaine de Plainpalais était chère à l'ancien commissaire M. Georges Queloz. Actuellement, le manque d'éclairage adéquat encourage la présence de certains vendeurs de drogue, notamment près de l'installation d'observation du chantier de la deuxième phase du gorrrh. On sait pourtant que la traversée centrale est un axe de liaison piétonnier important entre deux secteurs de la ville. La motion M-952 demande donc que des lampadaires adéquats soient posés sur ce parcours, afin de rassurer les passants.

### *Discussion de la commission*

Un commissaire des Verts rappelle qu'il avait été question de ce sujet dans le cadre de l'étude sur le projet de réaménagement de la plaine de Plainpalais (PR-753). Entre temps, il semble que des mesures aient été prises, mais il est utile d'en savoir davantage. Les Verts soutiendront donc la motion M-952 au moment du vote.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois est étonné de cette motion M-952 des commissaires du Parti libéral-radical, dont il déplore qu'ils ne s'inquiètent pas aussi des dealers dans les préaux des écoles.

Un autre commissaire des Verts fait remarquer que plus de lumière ne vaut pas forcément dire plus de sécurité.

### *Vote*

Le président soumet à l'approbation de la commission des travaux et des constructions la motion M-952 qui est acceptée par la majorité des commissaires présents, soit par 12 oui (1 EàG, 2 Ve, 1 S, 1 DC, 3 LR, 2 UDC, 2 MCG) et 2 abstentions (S).